

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 8 octobre 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 2 octobre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Odile PILOZ

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 97

**Nombre de voix délibératives :** 69

**Etaient présents : 54 (dont 4 suppléants)**

Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) – Patrick MEGE (suppléant) - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Sébastien DUPOUX - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 32**

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Gines ACHAT - François GROSS - Daniel CHARRASSE - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - Laurent KLEIN - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ

**Excusés ayant donné pouvoir : 15**

Philippe CAHN a donné pouvoir à Eric RICHARD - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Monique BOTTINI - Christian CARRERE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Odile PILOZ - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Marie-Noelle ARMAND a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Alain NICOLAS a donné pouvoir à Roland PEYRON - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

Activité et Aménagement de pleine nature – Mobilités douces

Rapporteur : Roland PEYRON

**Activité et Aménagement de pleine nature**

**193-2024 Candidature – Appel à Manifestation d'Intérêt  
« Animation territoriale sport de nature »**

La Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) est engagée dans la structuration des sports de nature depuis sa création en 2017. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec le Département de la Drôme au service de son territoire et de ses administrés.

**Vu** les délibérations du Conseil communautaire de la CCBDP n° 81-2024 et 82-2024 en date du 30 avril 2024 portant sur la modification de l'intérêt communautaire précisant les champs d'actions de la CCBDP en matière de sport nature ;

**Vu** la délibération du Conseil départemental de la Drôme n° 11323 du 24 juin 2024, créant l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Animation territoriale sport de nature » visant à soutenir les EPCI investis dans le domaine des sports nature par un cofinancement des ressources humaines (fonctionnement) ;

**Considérant** que cette démarche est une réponse concrète à un besoin exprimé par les collectivités afin de les aider à relever les défis de structuration, de sécurisation juridique et technique et d'assumer la prise de nouvelles compétences imposées de fait (escalade).

Ainsi, la CCBDP souhaite candidater en 2024 à cette AMI et sollicite un soutien de 9 028.56 €, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant en €	RECETTES	Taux	Montant en €
CCBDP : Salaire chargé 1 semestre 1 ETP	22 570.14	CCBDP : Salaire chargé 1 semestre 1 ETP	60 %	13 542.09
		CD26 : AMI Base 6 mois Plafond éligible 20 000 €	40 %	9 028.05
<b>TOTAL</b>	22 570.14	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	22 570.14

Il est précisé que ces nouvelles recettes potentielles n'ont pas été intégrées au budget prévisionnel 2024.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote  
décide**

**POUR : 69**

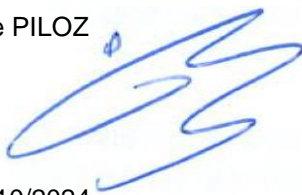
**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'AUTORISER** la CCBDP à candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Animation territoriale sport de nature » 2024, porté par le Département de la Drôme.

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,  
Odile PILOZ



Le Président,  
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 22/10/2024

Mise en ligne le : 23/10/2024

Ampliation à :